

République du TCHAD  
Présidence de la République  
Commission Nationale du Déploiement des Forces Internationales  
au TCHAD - CONAFIT

Détachement Intégré de Sécurité (DIS)



---

Numéro 1

Printemps 2009

---

Tout d'abord recevez mes meilleurs vœux pour l'année 2009. Né le 03 Juin 2008, Le DIS a commencé à marcher depuis le 24 Octobre 2008. De cette date à nos jours, beaucoup d'efforts ont été consentis de part et d'autre. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui nous ont soutenu; plus précisément, les Représentants Spéciaux, le Commissaire de la Police de la MINURCAT ainsi que les Diplomates accrédités au Tchad.

Le DIS étant un corps au service des vulnérables, il doit s'assumer en exécutant à la lettre sa mission. Il doit veiller à respecter sa devise qui est « **servir et protéger** ». S'il est noble de servir sa patrie en choisissant le métier des armes, il est aussi digne de servir et de protéger les humanitaires et les personnes vivant sous une assistance internationale.

Officiers, sous-officiers et Agents du DIS, je vous demande de garder toujours confiance en nos chefs hiérarchiques ; veillez à l'honneur et à la dignité de la patrie ; donner surtout le meilleur de vous-mêmes, pour accomplir avec courage et dignité, la mission qui vous est confiée.

Aux UNPol, je demande d'épauler leurs collègues du DIS. Car cette mission est non seulement la mission du DIS, mais également la vôtre. Sa réussite comme son échec incombera à tous. C'est une responsabilité qu'il faut assumer en son âme et conscience. La volonté et la capacité d'assurer pleinement cette mission sont là. Alors du courage et bonne réussite.

Colonel CHANANE ISSAKA  
**ACHEIKH**  
Commandant Central



## Mot du Représentant Spécial du Président de la République auprès de la Coordination des Forces Internationales au Tchad (CONAFIT).



Officiers, Sous-officiers et Agents du Détachement Intègre de Sécurité (DIS).

A l'occasion de la parution du premier Numéro de votre bulletin d'information dénommé 'La voix' du Détachement Intégré de Sécurité, je saisis cette opportunité pour saluer ici le courage dont vous faites preuve chaque jour dans l'accomplissement de la mission de sécurisation des réfugiés, des déplacés et des humanitaires.

En effet, depuis le 25 Septembre 2007, le conseil de sécurité des nations unies a voté la résolution 1778 en

concertation avec les Etats, de la République Centrafricaine et du Tchad, pour la mise en place d'une force multidimensionnelle destinée à aider et à créer les conditions favorables au retour volontaire, sécurisé et durable des réfugiés, des personnes déplacées et des humanitaires dans leurs missions d'assistance multiforme.

Messieurs les Officiers, sous-Officiers et agents du Détachement Intégré de Sécurité (DIS), je suis convaincu qu'avec votre formation de police de proximité ou police démocratique, gravitant autour du respect des droits de l'homme, conformément aux standards prescrits par les accords internationaux et régionaux, vous êtes bien outillés pour relever le défi. Depuis la fin de la formation de la première promotion des commandants du Détachement Intégré de

Sécurité (DIS), que nous avons inaugurée le 03 juin 2008, le déploiement du (DIS) a commencé depuis le 24 octobre 2008. Malgré le manque de structure d'accueil et de travail, ou leur mise en place partielle, le DIS en moins de deux mois, a couvert les six commissariats et les douze postes de police. Avec la fin de la formation de la dernière promotion des agents, le DIS connaîtra une montée en puissance de son déploiement avec un effectif de huit cent cinquante [850] hommes.

Sachez que la mise en pratique sur le terrain de vos connaissances acquises reste le gage d'une aptitude à remplir la mission que la communauté internationale et le Tchad sont en droit d'attendre de vous.

Vous devez vous montrer dignes de la devise du DIS qui est : **Servir et Protéger.**

Je suis persuadé qu'avec les échos des événements des différents commissariats qui nous parviennent, vous êtes déterminés à couronner avec succès cette première

expérience sans précédent dans l'histoire des nations unies ; soyez assurés du soutien sans faille du Gouvernement et de moi-même.

Une fois de plus au nom de son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des armées, **Idriss Déby Itno** et de son Excellence Monsieur le premier Ministre, chef du Gouvernement, qu'il me soit permis de remercier, Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, les pays donateurs et les partenaires humanitaires qui s'investissent chaque jour un peu plus pour la réussite de la mission de sécurisation des réfugiés, des déplacés et des humanitaires dont le DIS reste le principal acteur.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux à vous et vos familles respectives pour l'année deux mille neuf.

**Je vous remercie**

Docteur MOCTAR MOUSSA  
MAHAMAT

## Mission effectuée par le Commandant central du DIS et le général Gerardo Chaumont chef de la police UNPol de la MINURCAT à l'est du Tchad



### Réunion d'Abéché

#### 1ère étape:

Le commandant central du DIS le colonel CHANANE a remercié tous les participants d'avoir répondu présent au rendez-vous

Une page est tournée, c'est-à-dire le déploiement, a-t-il dit, Plus de complaisance s'il y a de faiblesse ou désagrément dans le commandement; le chef en sera responsable.

Le général CHAUMONT a souhaité tout d'abord ses meilleurs voeux à tous pour l'année 2009

Le général a dit : même si les UN ont pris l'engagement de mettre les choses en place le DIS a eu 3 étapes successives

- la formation
- le déploiement
- le contrôle de l'exécution opérationnelle DIS-UNPOL et UN.

Nous devons tenir ferme à nos engagements

- tenir ferme au conditionnement de structuration du DIS.

Nous ne pouvons pas accepter des dérives et de l'indiscipline

- Pas de complaisance dans le commandement ; toute indécatesse doit être suivie d'une sanction immédiate.

-Cependant le linge sale se lave en famille mais nous ne devons pas exposer nos manquements aux autres.

Malheureusement les gens ne se souviennent pas des bons actes mais ils aiment les négatifs je n'accepte pas que les gens ternissent l'image du DIS

L'équipe d'enquête va descendre pour faire la lumière et partager les responsabilités a Conclu le général CHAUMONT:

-Concernant le vol – aérien: toute demande doit être déposée à movcon 48h avant d'avoir l'ordre de mouvement.

**-Concernant les patrouilles:** une procédure est mise en place ; une demande doit être déposée à l'UN security qui doit donner son mot avant son exécution.

-Concernant les escortes non planifiées il n'y aura pas de faveur quelque soit le degré d'urgence

<Urgent ou extrême urgence **doit être** pour des choses vitales : vie humaine en jeu, accident grave ou une femme



qui accouche>

-Le DIS n'est pas le CNAR ; nous nous occupons de la sécurité de tous mais le DIS n'est pas sous les ordres de l'UNHCR ou autres humanitaires. Le DIS est tchadien et sous les ordres du commandement tchadien.

Les heures de service dans les commissariats et postes de police du DIS doivent être déterminées par:

-un tableau d'emploi

-la journée : escorte et patrouille

-la nuit : pas d'escorte mais plus de patrouilles.

Instaurer le système de : 6 H A 14, 14H A 22, 22 H A 06 H.

- Savoir gérer son personnel pour ne pas les abîmer.
- Les heures de repos ne sont pas revendicables ce n'est pas un droit. Le DIS doit répondre présent 24H sur 24.
- L'EUFOR est une force et le DIS, en est une autre, ce n'est pas souhaitable que le DIS et l'EUFOR assurent une même escorte, il faut que ce soit l'un ou l'autre mais jamais les deux.
- Un parfait entretien du matériel mis à la disposition du DIS est recommandé.
- Il est intolérable et inadmissible qu'un responsable du DIS ne sache pas utiliser le Turaya

mis à sa disposition pour les communications.

- Les UNPol ne peuvent conduire les véhicules du DIS que quand la nécessité **s'impose**. (Manque de chauffeur).
- Les UNPol doivent compléter la formation du DIS sur le terrain.
- Une équipe de contrôle et d'entretien des véhicules UNPol et DIS descendra sur le terrain prochainement.

### La discipline

- Un chef donne des ordres et attend que les ordres soient respectés, **en voie** des synoptiques.
- Nous sommes des hauts gradés.
- Le haut gradé à la responsabilité de se faire respecter, se faire comprendre et être crédible.
- Il faut intervenir toujours en uniforme très soigné ; nous sommes une force nouvelle ; il nous appartient de nous rendre crédible.
- Votre image c'est celle de votre corps d'appartenance.

Soyez des professionnels favorables car un petit pourcentage de négatif ternit l'image du corps, a conclu le général CHAUMONT.

La délégation du Commandant Central du DIS accompagnée par le général CHAUMONT a eu une réunion avec les ONG à Guéréda. Le Commandant Central du DIS le Colonel CHANAN a présenté l'historique et la mission du DIS et aussi cité les sites des humanitaires supposés être protégés.

**Le Général CHAUMONT aux ONG :** Le DIS est une institution Tchadienne avec un commandement Tchadien auquel l'UN (ONU) apporte son soutien pour l'aider à parachever sa mission de sécurisation selon la Résolution 1778. Les ONG doivent consulter le DIS pour tous leurs problèmes de sécurisation ou d'escorte.



**Préoccupation du PAM :** pour son problème d'escorte hors de 10km – voire 20 à 30 Km.  
Réponse : la limite de 10 Km ne regarde que le camp des réfugiés, pour les escortes, il n'y a pas de limite de distance.

## GUERDA

- Visite rendue au Préfet de Guéréda
- Souhait de bienvenue à la délégation.
- Constat du Sous-préfet représentant le Préfet de Guéréda.

La MINURCAT et l'EU FOR n'ont pas respecté leurs engagements à savoir la construction des installations sur les terrains qui leur ont été attribués, et accomplir certaines réalisations au bénéfice de la population. L'EUFOR s'est retirée de son emplacement initial pour se mettre entre les rochers ; par la suite l'EU FOR a provoqué deux incendies de brousse. Ce qui n'est pas agréable parce que la population a besoin des herbes sèches pour les bétails.

## LE MAIRE DE GUEREDA

Les préoccupations du Maire de Guéréda. La souffrance de la population augmente de plus en plus à cause de la cherté de la vie. Le bois de chauffe est interdit, le coût de vie ne fait que monter, les humanitaires s'occupent des réfugiés et ce pendant les populations autochtones pâtissent sous le coût de l'inflation. La mission MINURCAT-UNPol et EUFOR doit se pencher sur les moyens à alléger la souffrance de la population.

## IRIBA

### Les Préoccupations du Préfet

Le Préfet d'Iriba a plaidé le sort des réfugiés innocents qui sont des enfants et des femmes subissant les sanctions à cause des actes de certaines personnes mal intentionnées du camp d'Amnabak.

La délégation a eu une réunion avec les ONG de la place.

Le Commandant du DIS a rassuré les ONG de la place qu'il rétablira l'ordre et la sécurité au camp de Amnabak. A cet effet il compte mettre en place dans ce camp 50 éléments du DIS encadrés par 12 UN Pol. Une fouille des armes doit être effectuée dans ce camp (ce qui est fait).

Le responsable de l'UNHCR a demandé que désormais il y ait une réunion hebdomadaire et bihebdomadaire regroupant (DIS, UN Pol, UN/Security et tous les ONG pour une planification de travail chaque vendredi.

- Le départ des convois sera fixé à 7h.
- Il a fini par une question genre.
- Le danger que courent les femmes dans la violence sexuelle.
- Son excellence M. Eric Chevalier, Conseiller Spécial du Ministre

Français des affaires étrangères a effectué une visite éclairée de 3 heures de temps à Iriba et au camp des réfugiés de Irdimi.

Le préfet d'Iriba a informé la délégation du Conseiller Spécial du Ministre des Affaires Etrangères, Son Excellence M. Eric Chevalier que quelques personnes malintentionnées du camp d'Amnabak au nombre de onze (11) qui avaient été arrêtées et déferées à Biltine, sont condamnées à 11 mois de prison ferme et une amende à payer à l'Etat Tchadien.

Son Excellence M. Eric Chevalier a exprimé son regret **que 15**

**mois après** la signature de la Résolution 1778, rien n'ait été fait comme structures (logements, eau potable, cuisines, bureaux, radios de communication, dortoirs) pouvant permettre au DIS d'accomplir sa mission dans les conditions décentes.

Par contre son Excellence M. Eric Chevalier a adressé ses admirations sincères du fond de son cœur à l'endroit du DIS, pour son engagement, son courage et sa motivation dans l'accomplissement de sa mission de sécurisation des camps des réfugiés et **des** ONG.

---

## Tournée de travail du Commandant central du DIS et de l'Administrateur principal des UNPol à l'Est.

Par Cdt LOKTENE W.B Chargé de l'Unité de Presse

Le Commandant central du Détachement Intégré de Sécurité (DIS), le Colonel CHANANE Issakah Acheck et l'Administrateur Principal des UNPol, Monsieur Braima Jamanca, ont effectué dans le courant du mois de janvier, une visite de travail dans l'Est du Tchad. Pendant une semaine, les deux responsables ont eu des séances de travail avec les autorités administratives locales, les Associations pour la

protection humanitaire, Les Organisations Non Gouvernementales (ONG), l'UNHCR, les éléments du DIS et les UNPol.

### VISITE au GOUVERNEUR du DAR-SILA, Monsieur TOKE DADI.

Après les ONG et l'UNHCR, le Commandant Central du DIS et l'Administrateur principal des UNPOL de la MUNIRCAT ont

inspecté les zones d'implantation du DIS.

Au cours de cette mission, les deux responsables ont rendu une visite de courtoisie au Gouverneur de DAR-SILA, Monsieur TOKE DADI. C'est le Commandant Central du DIS qui à cette occasion, a fait une brève présentation des missions du Détachement Intégré de Sécurité au Gouverneur.

En réponse à cette présentation, le gouverneur a exprimé sa satisfaction de voir le DIS devenir déjà opérationnel à l'Est. Il a fait remarquer que cette force, quoique à l'état embryonnaire, enregistre déjà des résultats positifs et satisfaisants. Puis le Gouverneur a exprimé le vœu de voir, à la grande joie de la population, le DIS relever le défi d'aller largement au-delà des prestations des gendarmes de la Commission Nationale d'Accueil au Réfugiés (CNAR)

Par ailleurs, Monsieur le Gouverneur s'est élevé contre les agissements de certaines ONG qui ont tendance à travailler en dehors des autorités locales, oubliant que la mission de sécurisation des réfugiés, des personnes déplacées et des humanitaires relève d'abord de la responsabilité régaliennne de l'Etat tchadien, auquel l'ONU ne fait qu'apporter son soutien et son appui.

En ce qui concerne l'ONU, le Gouverneur a relevé qu'elle travaille comme une entreprise, sans en être une. Elle dégage un énorme budget pour l'accomplissement de sa mission mais les réalisations sur le terrain, ne reflètent pas toujours les efforts financiers consentis. En guise d'exemple, il a dit que le transport d'une maison préfabriquée de Douala (Cameroun) à N'Djamena, et de N'Djamena à GOZ-BEIDA coûte 10.000.000 (dix millions)



voire plus. Alors qu'avec la même somme, il est possible de réaliser, avec des matériaux locaux consistants et durables, trois (3) chambres qui profiteraient au Tchad.

Il a poursuivi en décriant les fosses sceptiques qui seraient de vraies sources de maladies et même des dangers publics, car ces trous, ajoute le Gouverneur, ne sont pas toujours bien faits par le spécialiste en latrine venu d'Europe. (Voir photo)

Le Gouverneur a crié au scandale et à la malversation organisés. Il ne faut pas que les

gens se « sucent » sur le dos du Tchad, a-t-il martelé.

Monsieur TOKE DADI a réclamé que ce qui a été écrit au profit des officiers Tchadiens leur soit octroyé. Par ailleurs, il a émis le vœu que soit créé des conditions propices à la réussite de la mission du DIS ; il a également souhaité que les Officiers de la CONAFIT soient toujours associés aux patrouilles de l'EU FOR.

En conclusion, le Gouverneur a émis le vœu que tout se fasse conformément à l'esprit et au contenu de la Résolution 1778/2007, avant de souhaiter Bon vent au Détachement Intégré de Sécurité.

### **VISITE AUX ONG**

Avant d'entrer en contact avec les ONG, le Commandant Central du DIS, le Colonel CHANANE Issakah Acheck et l'Administrateur Central des UN Pol, Monsieur Braïma Jamanca, ont d'abord rendu visite à Mme FANNY BLOISE, Responsable de l'Association des Officiers de la Protection UNHCR à GOZ-BEIDA. Celle-ci a dans son intervention, exprimé sa satisfaction à l'égard du DIS qui, encadré par les UN Pol, se révèle comme une équipe absolument motivée dans l'exercice de sa mission d'escortes, de protection des humanitaires, des réfugiés, et des personnes déplacées. Mme

FANNY BLOISE a ajouté que la sécurité relève de la responsabilité première des Tchadiens. Les ONG et les Nations Unies n'apportent que leur soutien et leur contribution à l'Etat tchadien dans sa mission régalienne de sécurisation.

Toutefois, Mme FANNY a déploré le manque de moyens de communication qui empêche les forces en charge de la sécurité dans la zone de Goz-Béïda de communiquer entre elles.



### **VISITE A L'UNHCR DE GOZ-BEIDA.**

Dans cette localité, le Coordinateur du Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (UNHCR) de GOZ-BEIDA, s'est félicité de l'excellence des rapports entre cet organisme spécialisé des Nations Unies à GOZ-BEIDA et le Détachement Intégré de Sécurité (DIS). Toutefois, il a souhaité que s'approfondissent davantage, les relations interprofessionnelles, le désir d'échange d'expériences et de

partage des connaissances entre les différents acteurs en présence.

L'orateur a porté à la connaissance de ses hôtes que des crimes tels que ; les vols à mains armées, les violations de droit de l'homme et des droits humanitaires sur tous les plans, sont très fréquents dans le camp des réfugiés de « DJABAL ». Pour cela, il invite tous les services en charge de la sécurité à se réunir chaque semaine pour planifier des actions de sécurisation dont ils feront le bilan une fois par mois. Le Coordinateur du HCR a conclu en disant qu'à son avis, la recrudescence de la criminalité au camp de « DJABAL », constitue un défi à relever par les forces de sécurité.

D'autres sujets tels que la question des escortes, l'acquisition des radios (HF et VHF) et des cellulaires satellitaires ont été évoqués.

### **VISITE A DES ONG**

Rencontre avec Mme FANNY BLOISE Responsable de l'Association des Officiers de la Protection **UNHCR** à GOZ-BEIDA.

Selon Mme FANNY BLOISE, le DIS, sous l'encadrement des UNPol, est une équipe absolument motivée dans les escortes, la protection des

personnes, des humanitaires, des réfugiés et des personnes déplacées. Cette mesure de sécurité, précise t-elle, relève de la responsabilité première des Tchadiens auxquels les ONG et l'ONU n'apportent que leur soutien et leur contribution pour aider le Tchad dans sa mission de sécurisation des zones.

Mais Mme FANY a déploré le manque de communication entre les forces en charge de la sécurité dans la zone faute de moyens de communication.

### **VISITE A L' UNHCR DE GOZ-BEIDA.**

Le coordinateur de l'UNHCR de GOZ-BEIDA à déclaré que les rapports entre l'UNHCR de GOZ-BEIDA et le DIS sont très bons toutefois, il souhaite que les relations sur le plan professionnel, le désir de partage des connaissances et des expériences s'approfondissent davantage le cadre du service.

Le coordinateur de l'UNHCR a ajouté qu'à DJABAL, les vols à mains armées, les violations des droits de l'homme et des droits humanitaires sur tous les plans sont très fréquents. Pour cela il a invité tous les services en charge de la sécurité à avoir une réunion de planification hebdomadaire et une réunion mensuelle de synthèse. Car la recrudescence de la criminalité

à DJABAL constitue un défi à relever.

D'autres questions relatives aux escortes, à l'équipement en radios HF et VHF et en cellulaires satellitaires ont été évoquées.

### **GOZ-BEIDA**

#### **Le Commandant central du DIS rencontre les Officiers du DIS et les UNPol.**

Le Commandant central du DIS a saisi l'opportunité de cette tournée pour parler à ses collaborateurs. Il leur a rappelé que le DIS est une expérience très jeune initiée par l'ONU à la demande du Gouvernement tchadien et mis en œuvre par la Résolution 1778/2007 dont est issu notre mandat.

Tout début est difficile mais avec la volonté et la détermination, nous y arriverons. Il faut tenir compte de la réalité sur le terrain. En matière de

communication, le DIS est opérationnel et travaille 24 heures sur 24 heures, sous l'encadrement des UN Pol de la MUNIRCAT.

Le commandant a souligné qu'il déplore que les humanitaires s'adressent directement aux UN Pol pour leurs besoins en escortes. Il a précisé que ce sont plutôt les éléments du DIS qui sont les acteurs sur le terrain. Mais ils travaillent sous la supervision des UN Pol qui sont leurs encadreurs.

Il revient au DIS la charge de sécuriser les humanitaires, les réfugiés, les personnes déplacées et le matériel et le personnel de la MUNIRCAT. Enfin, en ce qui concerne la question du ravitaillement en carburant des véhicules dans les postes de Police éloignés du DIS, le Commandant Central du DIS a promis qu'une solution y sera trouvée bientôt.

---

## **EXPOSE DU COLONNEL CHANANE ISSAKA ACHEIKH A LA RENCONTRE D'ABECHE LE 5 FEVRIER 2009 ENTRE LA CONAFIT LA MINURCAT ET LE DIS**

Excellence, Monsieur le  
Représentant Spécial du  
Président de la République ;  
Excellence, Monsieur le  
Représentant Spécial du  
Secrétaire Général des Nations-  
Unies ;

Excellence Monsieur  
l'Ambassadeur Délégué de la  
CONAFIT  
Messieurs les généraux ; Officiers  
DIS et UNPol ;  
Chers Assistants.

Voilà déjà trois (3) mois et neufs (9) jours que le déploiement a commencé du 24 Octobre 2008 au 15 Janvier 2009 soit deux mois et 21 jours que nous avons déployé les éléments du DIS dans tous les six commissariats et la ville de Koukou. Il faut reconnaître que cette phase étant une phase plus critique, ne pourra jamais se réaliser sans la volonté des Officiers et éléments du DIS ainsi que le sens de la responsabilité de certains responsables de la MINURCAT et du Commissaire Police UNPol. Il faut aussi signaler et apprécier l'encouragement et le suivi des deux représentants spéciaux, Son Excellence M. Le Représentant Spécial du

patrouilles dans et au tour des camps des réfugiés ; les patrouilles dans les sept villes ainsi que les escortes des convois humanitaires des villes vers les camps et des camps vers les autres villes (par exemple : Abéché Biltine, Goz-Béïda Abéché, etc....) ; et aussi des villes vers certains Aérodomes. Aujourd'hui, nous avons un effectif de 543 éléments du DIS en activité dont 64 personnels féminins. Il est à noter que l'effectif sera renforcé juste après la sortie des éléments en formation et nous comptons opérer en fonction du besoin et de la nécessité sur le terrain.



Président et son Excellence M. Le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies.

Ceci étant, dès leur déploiement, les éléments du DIS ont automatiquement commencé les

Nous avons obtenu de la MINURCAT 65 véhicules Prado et NISSAN, et aussi 81 radio VHF et quelques lits et matelas.

En ce qui concerne les matériels et fournitures de bureaux, les quatre commissariats qui sont :

ABECHE- IRIBA-GOZ-BEIDA et FARCHANA ont reçu quelques matériels et fournitures de bureau qui nous seront exposés par les commissaires concernés ; tandis que les commissariats de BAHAI et GUEREDA n'ont obtenu presque rien. Les postes de Police de DJABAL- GOZ-AMIR et FARCHANA ont bénéficié des préfabriqués comme des bureaux ainsi que quelques tables et chaises. Tous les autres postes n'ont pratiquement aucune structure sauf les tentes installés comme dortoirs, là également excepté le Poste de Police de OURCASSONI. D'autre part, les lieux où sont installés nos éléments à KOUKOU et à BAHAI appartiennent respectivement à l'agence PAM et à un particulier. Le premier a donné un mois d'ultimatum déjà expiré pour construire ses bâtiments et le second demande le louement de son terrain.

Le DIS ne pourra remplir sa mission de sécurisation des humanitaires, des réfugiés et des personnes déplacées internes qu'en divisant l'Est en deux zones. Le Sud qui s'étend de GOZ BEIDA à FARCHANA où il y a les réfugiés, les déplacés internes et les humanitaires à sécuriser et le Nord s'étend d'ABECHE à BAHAI où la sécurisation se focalise sur les humanitaires et les réfugiés seulement. S'il est un peu aisé de sécuriser les réfugiés dans leur espace de 10 km de rayon, il n'est pas facile de sécuriser les

déplacés internes qui n'ont pas de structures organisées comme dans les camps des réfugiés et vivent en disparate dans la nature en certains lieux.



Les difficultés que le DIS rencontre sont actuellement d'ordre logistique, tels que : l'entretien des véhicules, les véhicules non adaptés, l'installation des radio haute fréquence, l'installation des relais pour les radio VHF, les matériels et fourniture de bureau, l'installation des structures d'hébergement, la livraison d'eau, la construction des sanitaires, la couverture médicale, la tracasserie bancaire chaque mois, les armes individuelles, les matériels de maintien de l'ordre, etc....

Pour sécuriser les trois populations ciblées, il faut nécessairement :

- a) que le DIS encadré par les UNPol focalisent leurs activités afin de lever le verrou sur les humanitaires dans les 7 villes concernées. Ils doivent intensifier les patrouilles, de la police de proximité pour

que les humanitaires vaquent dans la sérénité et la quiétude à leurs activités quotidiennes. De prendre en main la procédure des enquêtes. Le recoupage des informations doit être aussi priorisé, ainsi que le démarrage urgent du système de renseignement à postériori. Bref, le DIS doit être vu partout dans la ville. Craint par les bandits mais œuvrer aussi pour redonner confiance et quiétude aux humanitaires ainsi qu'à toute la population.

b) Préserver le caractère civil et humanitaire des camps :

- En procédant à des fouilles et de perquisitions dans tous les camps ;
- En réorganisant les comités de vigilance des camps, ainsi que les comités de gestion des conflits des réfugiés/réfugiés ;
- En réorganisant les comités de gestion des conflits réfugiés/autochtones ;
- En intensifiant les patrouilles autour des camps en faveur des réfugiés et des autochtones vivant dans le périmètre de 10 km de rayon ;
- En mettant en place des informateurs dans chaque bloque et zones des camps ainsi que

dans les villages des autochtones

environnants pour préserver le camp et l'espace de 10km. Indiquer tout trafic ou circulation des armes de guerre ainsi que des produits comme la drogue et autres ;

- En mettant en place un système de sensibilisation conjointement avec les humanitaires (pour une bonne cohabitation) en faveur des sultans des chefs de canton des chefs de village, des présidents des comités des réfugiés, des représentantes des femmes réfugiées et autochtones ;
- En mettant aussi en place un système de communication dans les médias locaux et Nationales ;
- En transférant les camps se trouvant à proximité de la frontière à une distance raisonnable le plus tôt que possible ;
- En installant des postes de police dans certains sites des déplacés internes et intensifier des patrouilles de dissuasion dans les sites non structurés.

Enfin, il faut noter aussi que la formation des éléments

du DIS se fait avec beaucoup de sérieux. C'est l'occasion de saluer ici tous les formateurs sans oublier le Directeur de formation. Il faut signaler aussi que les UNPol dans certains endroits ont donné le meilleur d'eux mêmes pour instaurer un bon climat de cohabitation. Toutefois, pour que le DIS atteigne

son objectif il faut nécessairement instaurer un esprit de partage de connaissance dans tous les domaines (des séminaires et autres par exemple...)

Voilà, Excellence, en bref l'aperçu général de la situation du DIS depuis leur déploiement jusqu'à nos jours.

---

## Lancement officiel des activités du Détachement intégré de Sécurité (DIS) à l'est

Une double cérémonie a eu lieu le 26 Février 2009 à ABECHE sous la haute présidence du docteur MOCTAR MOUSSA MAHAMAT, représentant de son excellence monsieur le président de la république auprès de la CONAFIT et de monsieur VICTOR ANGELO, Représentant de son excellence monsieur le secrétaire général des NATIONS UNIES auprès de la MINURCAT.

Cet événement riche en couleur consistait d'abord au lancement officiel des activités du Détachement intégré de Sécurité (DIS) à l'est. L'étendard du corps fut remis par le Colonel CHANANE Issacka Cheick au divisionnaire ABDALLAH Oumar, commandant adjoint du DIS chargé des opérations avec prise de commandement des forces. Ensuite ce fut la remise des

attestations aux stagiaires du DIS et de la quatrième et dernière promotion bouclant ainsi l'effectif de 850 hommes prévus par le mémorandum d'accord.



Etaients présents pour la circonstance certains membres du gouvernement, des corps diplomatiques, le chef de l'état major des armées (CEMGA), le gouverneur de la région du OUADDAI, les responsables des

organisations humanitaires ainsi que plusieurs autres invités militaires, civils notamment le sultan et ses notables .

Trois Discours qui ont marqué l'événement et prononcés par les officiels présidant la cérémonie vous seront proposés.

Un autre temps fort de cette cérémonie est l'adresse du coordinateur de l'UNHCR à l'endroit de monsieur le directeur de la gendarmerie nationale à qui une lettre exprimant la reconnaissance et le mérite des gendarmes qui, avec abnégation dévouement et courage ont impressionné les réfugiés, les

humanitaires les déplacés et pour qui certains ont même payé de leur vie. Ces gendarmes de la CNAR qui depuis cinq ans ont précédé le DIS doivent être fiers du travail bien accompli. Le coordinateur a souhaité bonne chance et bonne relève pour la continuité de la mission déjà entamée.

Le DIS qui a enfin la destinée de la sécurité se voit motivé, encouragé et mis en garde dans les différentes interventions suivantes.....

L'Unité de Presse /DIS

## **ALLOCUTION DU COMMANDANT DU DIS A LA CEREMONIE DE LANCEMENT DES ACTIVITES DU DETACHEMENT INTEGRE DE SECURITE (DIS)**

Excellence, Monsieur le Représentant Spécial du Président de la République ;

Excellence, Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies ;

Excellence Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement.

Excellences, Messieurs les Ambassadeurs ;

Excellences, Messieurs les Gouverneurs ;

Excellences, Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies ;

Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Armées,

Monsieur le Directeur de la Police Nationale,

Monsieur le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale ;

Monsieur le Commandant de l'EUFOR

Monsieur le Commissaire de la Police de la MINURCAT

Messieurs les Délégués et les Membres de l'Etat-major Mixte de la CONAFIT ;

Monsieur le Commandant de l'Opération Epervier ;  
Monsieur le Secrétaire Permanent de la CNAR  
Monsieur le Maire de la Ville d'Abéché ;  
Monsieur le Chef de Département de Ouara ;  
Monsieur le Sultan du Ouaddaï ;  
Messieurs les Responsables des ONG ;  
Messieurs les Officiers Généraux ;  
Messieurs les chefs de services Civils et Militaires ;  
Messieurs les Officiers, Sous/officiers, Agents du DIS et de l'UNPol ;  
Mesdames, Messieurs, Chers invités ;



Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a approuvé dans la Résolution 1778 du 25 Septembre 2007, la mise en place d'un élément appelé Détachement Intégré de Sécurité (DIS). Ce corps compte 850 Policiers et

Gendarmes Nationaux. Leur Mission est destinée à aider à créer les conditions favorables au retour volontaire, sécurisé et durable des réfugiés et des personnes déplacées et des personnes civiles en danger.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

Les éléments du DIS composé des policiers et des Gendarmes Nationaux ont reçu en plus de leur formation initiale une formation intensive tout azimut accès essentiellement sur la police démocratique. Cette formation a permis aux éléments du DIS que nous sommes de s'adapter très facilement aux réalités du terrain et de se conformer aussi à la norme et au standard des activités des policiers des Nations Unies. Afin de veiller sérieusement sur la sécurité des personnes vulnérables ainsi que sur toute la population ; il est souhaitable de compléter la formation sur le terrain en se focalisant sur le droit de l'enfant, la violence sexuelle, sexiste et autres.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

Le déploiement sur le terrain des éléments du DIS a commencé depuis le 24 Octobre 2008 et en date du 15 Janvier 2009, les éléments du DIS sont déployés

dans les six principales villes à savoir (Abéché, Goz-Béïda, Farchana, Guéréda, Iriba et Bahāï) et la ville de Koukou ainsi que dans les douze camps des réfugiés. Dès leur déploiement, les éléments du DIS ont automatiquement commencé à assurer leur mission ; qui est la sécurisation des humanitaires, des réfugiés, des personnes déplacées et les patrouilles dans et autour des camps des réfugiés ainsi que les escortes des humanitaires, et aussi les patrouilles de dissuasion dans les sites des déplacés internes.

Si le défi d'hier était le déploiement ; désormais nous rentrerons dans une autre phase qui sera le concept opérationnel du DIS sur le terrain.

Il est vrai que tout début est difficile. Des erreurs ou fautes sont commises çà et là. Car il n'est pas facile de s'adapter rapidement à une mission où plusieurs acteurs ayant tous des statuts différents sont dans la scène. Les humanitaires, les réfugiés, les personnes déplacées, les UNPol sont tous des composantes que le DIS doit prendre en compte et mesurer ses actions en vue d'harmoniser sa mission.

Officiers, Sous/officiers, et Agents du DIS;

Vous devez avoir un comportement de patriotisme qui constitue le sentiment des sacrifices, de l'amour ardent de la Patrie, du respect du droit de

la personne humaine, de l'esprit du devoir, du sens de la responsabilité, de la discipline, de la disponibilité et de l'obéissance au règlement.

J'attire également votre attention sur l'utilisation des matériels mise à notre disposition par la MINURCAT. Ces matériels doivent être bien entretenus. L'usage abusif ainsi que les négligences seront sévèrement sanctionnés. Sachez que désormais aucune faute ne sera tolérée.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

Je porte aussi à votre connaissance que le DIS n'a pas attendu le lancement officiel de ses activités pour agir. Voici en quelques lignes les activités répertoriées depuis le 24 Octobre à nos jours :

Malfrats ou délinquants appréhendés : 91 dont 5 avec armes récupérées.

Véhicules récupérés : 4 dont 2 volés au Soudan.

Nombre des escortes effectuées : 966.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

Je tiens à remercier aux noms de tous les officiers Sous Officiers et Agents du DIS, Son Excellence M Le Représentant Spécial du Président de la République, Son Excellence M. le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies ainsi que le

Général Commissaire de Police de la MINURCAT, pour leur encouragement et leur soutien pendant et après le déploiement. Nous tenons à remercier la France à travers Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur et l'Ambassadeur délégué de la Commission Européenne ainsi que tous les partenaires stratégiques et les Membres du Corps Diplomatique qui n'ont ménagé aucun effort pour la

mise en place du DIS. Nos remerciements vont également aux personnalités qui sont venues partager avec nous les difficultés sur le terrain. Et enfin nous ne saurons oublier les formateurs et leurs Directeurs pour les efforts consentis pendant la formation des différentes promotions.

Je vous remercie.

## DISCOURS DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES

Excellences, distingués invités. Je suis particulièrement honoré d'assister à cet événement majeur que revêt cette double cérémonie de fin de formation d'une force de protection humanitaire, le Détachement Intégré de Sécurité (D I S) et du lancement solennel de cette force sur le terrain. Il s'agit de célébrer les efforts accomplis par tous : Le Tchad, la Communauté Internationale, la MINURCAT pour leur appui ; et bien entendu, les formateurs nationaux Tchadiens et Internationaux de la Police de la MINURCAT. Ensembles nous avons réalisé les quatre cycles de formation des 862 éléments du DIS et une bonne partie du déploiement.

C'est l'occasion de dire merci à tous, et particulièrement aux autorités Tchadiennes qui par la

signature des Décrets et Arrêtés portant nomination des Commandants du DIS et leurs Adjoints ont permis le déploiement des agents sur le terrain. Nos remerciements vont également aux pays donateurs et tout particulièrement à la Commission Européenne. A cet égard, je me félicite, de la



coopération exceptionnelle entre la Communauté Internationale et les Institutions de la République du Tchad.

A présent, les populations et les organisations humanitaires basées ici à l'Est du Tchad attendent beaucoup du DIS quant à sa contribution à la sécurité. Les résultats préliminaires sont très encourageants. Nous devons continuer à travailler ensemble. D'autres défis nous attendent et la MINURCAT continuera son travail d'encadrement des agents du DIS sur le terrain à l'aide des formations concrètes et pratiques. Les agents du DIS seront aussi appelés à effectuer des rotations sur le terrain qui leur permettront d'appliquer leur savoir dans plusieurs contrées du pays.

Toutes ces actions que je viens de citer, doivent être menées en tenant compte d'un principe fondamental à savoir, l'observation stricte du mandat qui nous a été confiés. Le mandat approuvé en Septembre 2007 et reconduit en 2009, reste entièrement d'actualité. Ce mandat est inspiré par un profond respect de la souveraineté des Institutions Nationales Tchadiennes.

Permettez moi de souligner l'appui sans faille que le Représentant Spécial du

Président de la République, Dr Moctar Moussa Mahamat nous a toujours apportés. Merci Excellence.

Je voudrais également remercier les Directeurs généraux de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale du Tchad, qui ont collaboré à ce projet d'une façon exemplaire, en engageant leurs Officiers et leurs hommes de troupe dans la construction parfois difficile il faut le dire de cette édifice de sécurité unique en son genre, le DIS.

Aux chefs de la formation, aux formateurs, aux collègues de la MINURCAT et à tous les officiers agents du DIS, je ne peux dire qu'un mot de remerciement, pour exprimer toute ma reconnaissance pour l'immense travail qu'ils ont accompli et dont le résultat est là devant nous.

A nos amis du DIS, je souhaite plein succès dans leur lourde tâche afin d'apporter la paix et la sécurité dans cette région de l'Est du Tchad. La Communauté Internationale est avec vous. Voilà une occasion unique que vous devez saisir.

Je vous remercie.



## Allocution du Représentant Spécial du Président de la République auprès de la MINURCAT et de l'EUFOR a la cérémonie de lancement des activités du Détachement Intégré de Sécurité

Excellence, monsieur le représentant spécial du secrétaire général des nations unies pour la MINURCAT:

Messieurs les membres du gouvernement;

Messieurs les gouverneurs;

Mesdames, messieurs les représentants du corps diplomatique;

Mesdames, messieurs les représentants des agences des nations unies;

Monsieur le chef d'état-major général des armées;

Messieurs les directeur généraux de la police nationale et de la gendarmerie nationale;

Monsieur le commandant de l'EUFOR:

Monsieur le commissaire de la police de la MINURCAT

Messieurs les délégués régionaux et les membres de l'état-major mixte de la CONAFIT;

Monsieur le commandant de l'opération épervier;

Monsieur le chef de département de Ouara

Monsieur le sous préfet, Monsieur le maire de la ville d'Abéché

Son altesse le sultan du Ouaddaï  
Messieurs les commandants du DIS;

Mesdames et messieurs, honorables invités.

C'est pour moi un honneur et un privilège de vous souhaiter la bienvenue à ABECHE et de vous remercier de bien vouloir rehausser de votre présence le lancement officiel des activités du détachement Intégré de sécurité (DIS)

Comme vous le savez, le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé dans la résolution 1778 du 25 septembre 2007, en accord avec la république du Tchad. La mise en place d'un élément de



maintien de l'ordre destiné exclusivement à sécuriser les camps des réfugiés, des déplacés et les zones environnantes.

Ce corps appelé détachement intégré de sécurité (DIS) compte aujourd'hui 850

Policiers et Gendarmes nationaux. Leur mission comme je l'avais dit plus haut est destinée à

aider à créer les conditions favorables au retour volontaire, sécurisé et durable des réfugiés et des personnes déplacées.

Mesdames, messieurs

Le DIS a été sélectionné, formé, conseillé, encadré et suivi par la police des Nations-Unies (UNPOL). Son déploiement a effectivement commencé depuis le 24 octobre 2008 dans tous les six (6) commissariats (Abéché-Goz-Béïda-Iriba-Guéréda-Bahai-Farchana) ainsi que dans les douze (12) camps des réfugiés et dans la ville de Koukou.

Dès leur déploiement, les éléments du DIS ont commencé les patrouilles dans et autour des camps des réfugiés; les patrouilles dans les villes ainsi que les escortes des convois des humanitaires.

Au nom de son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef de l'état, Idriss Déby Itno, et de Monsieur le premier ministre, chef du gouvernement, Youssouf Saleh Abbas et en mon nom propre, qu'il me soit permis de remercier les états donateurs au travers la MINURCAT qui se sont investis pour la réussite de cette formation et la mise en oeuvre des opérations.

Mesdames, messieurs

S'il est plus aisé de sécuriser les réfugiés dans leur espace, il n'est en revanche pas facile de sécuriser les déplacés internes qui

n'ont pas de structures organisées semblables à celles des camps des réfugiés et vivent de manière disparate dans plusieurs sites

Messieurs les commandants du DIS

Nous savons que vous commencez votre mission dans des conditions difficiles.

Je vous exhorte à supporter les difficultés que nous sommes entraînés de chercher avec la MINURCAT et les autres partenaires à les rendre plus supportables.

Mesdames, messieurs les éléments du DIS

La richesse de la formation que vous avez reçue est le gage d'une aptitude à remplir

La mission que le Tchad et la communauté internationale sont en droit d'attendre de vous.

Les modules des matières sont spécifiques et ont été conçus pour que soit dispensé un enseignement de police démocratique, qui gravite autour du respect des droits de l'homme, conformément aux standards prescrits par les accords internationaux et régionaux dont le Tchad est partie prenante. Vous devrez vous montrer dignes de votre devise qui est *servir et protéger*.

Mesdames, messieurs

Pour terminer, je tiens à vous réaffirmer le soutien du

gouvernement à la réussite de cette mission tout en comptant sur l'amitié et le soutien actif de tous ses partenaires au grand bénéfice des populations réfugiées et des déplacés affectés par la crise du Darfour.

Comme le dit un adage, <qui commence bien finit bien>.

Je vous souhaite par conséquent bonne réussite dans votre mission.

---

## **FAITS ET MEFAITS DANS NOS COMMISSARIATS**

### **GOZ-BEIDA**

#### **Braquage de voiture et viol.**

Un véhicule de l'ONG INTERMOON a été braqué le 05 Janvier 2009, entre le poste de Police du DIS de KOUKOU et le camp des réfugiés de GOZ-AMIR, à trois (3) kilomètres de l'aéroport de KOUKOU. Les braqueurs venus du SOUDAN et au nombre de six (06), étaient tous armés de fusils de guerre.

Les éléments du DIS basés à KOUKOU, la brigade de Gendarmerie locale et les éléments de la Garde Nationale et Nomade du Tchad, basés à KOUKOU, se sont lancés à la poursuite des malfaiteurs. Ces derniers, leur ont tendu une embuscade dans la forêt située tout juste après la traversé de la rivière saisonnière BARH-AZOUM, présentement à sec.

Les éléments du DIS et les autres forces ont réagi avec des tirs nourris, faisant un (01) mort et un (01) blessé parmi les malfaiteurs.

Les quatre (04) autres ont pris la fuite.

De l'enquête effectuée auprès du blessé capturé, MOUSSA GADAM MAHAMAT, de l'ethnie Arabe zakwa, (photo), il ressort que les bandits ont quitté la Sous-préfecture de FORBARANGA, au Soudan, deux semaines avant, pour commettre ce forfait.

Les six malfrats, de nationalité soudanaise, ont quitté leur Sous-préfecture, FORBARANGA, dans le but de voler ce type de véhicule en vue de le vendre à un commerçant Soudanais de la place avec qui ils ont déjà convenu du prix.

Les quatre bandits qui ont réussi à s'échapper sont : MOUKTAR NADJIMADINE de l'ethnie Missérié ; MAHAMAT AZARAK de l'ethnie Arabe Zakwa ; TAHER ISSA de l'ethnie Arabe ; Nadja et IBRAHIM HAROUN de l'ethnie Arabe Tregué. Mais celui qui a été tué, n'a pu être identifié.

Le corps du bandit tué a été abandonné sur place dans le bois. Celui qui a été appréhendé, a été remis au sous-préfet de KOUKOU qui est également le juge de paix dans cette localité. Toutes les forces engagées ont regagné leur base sans accident ni incident. Notons que ces malfrats étaient tous armés. Mais les forces engagées n'ont pu récupérer que deux armes. Celle du blessé, 1 AKM et celle du mort, 1 M 14.

A une semaine d'intervalle du premier événement, deux cavaliers de race Arabe, armés de fusil de guerre, ont enlevé aux

environs du camp des réfugiés de GOZ-AMIR, deux filles qui étaient allées à la recherche du bois de chauffe.

Le poste de Police du Détachement Intégré de Sécurité (DIS) de GOZ-AMIR alerté, a dépêché des éléments qui se sont aussitôt lancés à la poursuite des malfrats. A l'issue de quelques échanges de coups de feu, l'un des cavaliers a pris la fuite avec son cheval. L'autre a été appréhendé par les éléments du DIS et déféré devant le Sous-préfet de KOUKOU. Quant aux deux filles, elles ont été remises à leurs parents pour une poursuite judiciaire.

## **GUEREDA et GOZ-BEIDA**

### **Braquage de véhicules de l'UNHCR et d'une ONG.**

Le 24 Décembre 2008, aux environs de 9 heures, des bandits ont braqué un véhicule de l'UNHCR à GUEREDA. Le DIS, alerté trente 30mn plus tard, s'est lancé à la poursuite des malfrats. Malgré les dispositions prises par les forces Tchadiennes à la frontière soudanaise pour contrer l'action des bandits de grand chemin, ces derniers ont réussi à s'infiltrer au Soudan. A la même date et au même moment, à GOZ-BEIDA, un autre groupe de voleurs a braqué un autre véhicule appartenant à une ONG. Ils ont prit la fuite en direction du Soudan. Le DIS

informé s'est lancé à leur poursuite, avec la Gendarmerie et l'Armée de terre.



Quelques heures plus tard, à la faveur d'une crevaison de la roue arrière du véhicule volé, les

éléments du DIS ont rattrapé les braqueurs à la frontière Soudanaise.

En effet, pendant que les quatre (4) voleurs s'apprêtaient à changer la roue crevée, les éléments de la Police de protection humanitaire, le DIS, leur ont adressé des tirs nourris. Pris de panique, les bandits se sont volatilisés dans la nature. Les éléments du DIS dirigés par le Commissaire Adjoint de GOZ-BEIDA, ont changé la roue, récupéré le véhicule, et l'ont ramené à GOZ-BEIDA pour le restituer à l'ONG en question.

Le Commandant Central du DIS a adressé ses vives félicitations aux éléments du DIS et leur a souhaité bon courage dans leur difficile et périlleuse mission.

Il est à noter qu'au cours des deux premières semaines de Janvier 2009, les services de la Gendarmerie de KOUKOU et de

GOZ-AMIR, ont interpellé plus d'une quinzaine de malfrats armés, dans la région suite à une enquête préliminaire.

Il faut faire observer que les postes de Police de KOUKOU et de GOZ-AMIR n'étaient pas prévus par le plan de déploiement du DIS. Ils ont pris corps à l'initiative du Commandant Central du DIS, le Colonel CHANANE ISSAKA ACHEIKH. Son action est née du fait qu'après le retrait des éléments de Gendarmerie du CNAR (Comité National d'Accueil des Réfugiés), les ONG basées à KOUKOU et GOZ-AMIR menaçaient de quitter ces deux localités, parce qu'elles se sentaient abandonnées et en insécurité. D'autant plus que cette région, est un pôle d'attraction de tous les malfrats, en raison de la proximité de la forêt et de la frontière Soudanaise.

---

## Le Genre

Selon la résolution 1778, la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad « MINURCAT » a pour mandat entre autres de sélectionner, entraîner, conseiller et faciliter le soutien des éléments de la Police et de la Gendarmerie tchadiennes qui constituent le

Détachement Intégré de Sécurité. Constitué au total de 850 commandants et agents repartis dans les 6 commissariats et 12 postes de police, Le DIS est une force de police tchadienne spécialement formée par la MINURCAT et entièrement déployée à l'Est du Tchad. Cette

force est chargée d'assurer la sécurité des réfugiés soudanais et des sites abritant les personnes déplacées à l'Est du Tchad ainsi que les organisations humanitaires.

A l'intérieur des commissariats ; il existe une cellule ou bureau de protection de la femme et de l'enfant qui a pour mission de prévenir et d'enquêter sur les cas de délits sexuels ; de violences domestiques et de faire la référence pour la prise en charge psycho sociale, médicale et juridique.

Le personnel féminin du DIS a trois (3) responsabilités principales en terme d'actions :

1. Accueillir les victimes de violence
2. Orienter ces victimes vers les structures de prise en charge
3. Mener des investigations de police



Compte tenu du rôle important des femmes dans cette mission ; le point focal genre UNPOL n'a pas ménagé ses efforts pour la mise à la disposition du DIS, du personnel féminin de police et de Gendarmerie.

Ces femmes ont démontré qu'elles sont aussi aptes que les hommes en uniforme, dans l'accomplissement de leur mission.

Sur le plan du droit ; la constitution tchadienne, de mars 1996, confère les mêmes droits et devoirs aussi bien aux femmes qu'aux hommes. En effet, elle dispose en son article 8 que « les tchadiens des deux sexes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs ».

Dans le cadre de notre mandat, il y a deux (2) résolutions qui favorisent les femmes. A savoir les résolutions 1325 et 1820 qui

accordent toutes les deux, beaucoup d'importance aux femmes et confèrent la parité dans la responsabilité.

A mes sœurs du DIS je demande de ne pas baisser les bras, mais plutôt de remplir leur mission avec fierté. Car cette mission nous

incombe davantage, compte tenu des nombreux exemples de cas des violences sexuelles et domestiques dans les camps des réfugiés et des personnes déplacées. Il est évident pour nous et nous en avons fait le constat qu'il est plus facile pour une femme traumatisée, de se confier à une autre femme, qu'à un homme.

C'est pourquoi, dotées des mêmes **capacités intellectuelles** que les hommes, nous devons

faire preuve de courage et ne pas céder à un quelconque complexe d'infériorité. Nous devons donner le meilleur de nous-mêmes en travaillant avec assiduité, tout en respectant les normes nationales et internationales. C'est ainsi et ainsi seulement, que nous allons nous faire valoir tout en gardant notre dignité de femme.

**Cne** DJARMITA Damaris Bagaou,  
Officier Genre Chargée des Relations Publiques du DIS



La Voix du DIS  
Bulletin d'Information

Directeur de Publication  
Colonel Chanane ACHECK

Rédaction:

Colonel Hisseine RAMADANE  
Colonel Zilhoulbe PAFALE  
Commandant Loktene WOIBOGO BALL  
Capitaine Kemndigie BEADIMADJE  
Capitaine Djarmita DAMARIS

Photographie et Maquette:  
Commandant Loktene WOIBOGO BALL

Conseiller UNPOL:  
Colonel Mahmoud EL KATEB  
Commissaire Aubin DJANHOUE